

**COMMUNE DE ROUSSIEUX**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2023 - 004**

**Délibération N° DEL 3-24032023**

**Séance du 24 mars 2023**

Date de convocation : 13/03/2023

L'an deux mille vingt trois, le 24 mars à 20 heures 00 les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mmes et MM., VOLLE Christiane, ROVIRA Carine, GIREN Didier, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, MILLOT Lukas, ROBERT Didier  
Etait excusé : M. STERN André

**Objet de la délibération : Affectation du résultat 2022**

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : - 1 087,24 €  
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure: + 46 507,21 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent 001) de la section d'investissement de : + 9 283,78 €  
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : - 3 023,70 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00 €  
En recettes pour un montant de : 0,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : + 43 483,51 €

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 24 mars 2023

Le Maire,

**Didier**  
**GIREN**

Signature  
numérique de  
Didier GIREN  
Date : 2023.03.27  
15:09:30 +02'00'